

# Programme de formation

## Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance - 3 jours

94 % de satisfaction apprenants (taux 2024).

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

Promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance, c'est l'affaire de tous : Les professionnels, quelles que soient leurs fonctions dans la hiérarchie, l'institution et les usagers.

Promouvoir la Bientraitance, c'est promouvoir une culture commune pour les professionnels et les usagers des secteurs sanitaire et médico-social.

### Profils des apprenants

- Personnels des établissements médico-sociaux
- Infirmiers libéraux et salariés
- Aides-soignant(e)s
- Accompagnant Éducatif et Social
- Aide à domicile

### Prérequis

- Aucun.

### Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre réglementaire
- Analyser les situations de maltraitance et se questionner sur les facteurs de risque.
- Maintenir ou développer une démarche de bientraitance en référence aux Bonnes Pratiques.
- Élaborer des réponses adaptées permettant de prévenir et gérer les situations de maltraitance.

### Contenu de la formation

- Définition et repérage des différentes formes de maltraitance.
  - Faire lien avec le cadre réglementaire .
- Identification des facteurs de risque et des causes favorisantes.
- Typologie des actes de maltraitance - Maltraitements dans les familles, à domicile et en institution - les abus et les négligences.
- Questions éthiques posées dans les situations de maltraitance - Repères déontologiques et juridiques : signalement et procédures.
- Introduction à une culture de la bientraitance :
  - Les préconisations de l'ANESM et HAS.
  - Le niveau institutionnel : Règles et modes d'organisation, démarche qualité, projet d'établissement, ouverture, charte de bientraitance.
  - La prise en compte des équipes : Groupes d'analyse des pratiques (GAP), actualisation des connaissances, gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel, évaluation des pratiques professionnelles (EPP).
- La dimension de la bientraitance dans les relations soignant / soigné : écouter, soigner et traiter l'autre avec bienveillance et dans un souci de bienfaisance.
- Les attitudes à adopter et celles à éviter pour empêcher l'escalade de l'agressivité.

### Organisation de la formation

#### Équipe pédagogique



La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante:  
**ACTIONS DE FORMATION**

#### Bagatelle Formation

201 Rue Robespierre - 33400 TALENCE

05 57 12 40 40 - [bagatelle.formation@mspb.com](mailto:bagatelle.formation@mspb.com)

Déclaration d'activité : 75331579833

Numéro de SIRET : 92368388200016

Exonération de TVA en vertu de l'article 261.4-4-a du CGI

BAGATELLE FORMATION fait appel à des formateurs experts internes ou externes, dans les domaines concernés par la formation, issus soit des établissements de santé ou médico-sociaux de la région et/ou ayant développé des actions de recherche et de formation sur les thèmes concernés.

Relation client et gestion de la Formation Continue :

Marion DUCERF, Chargée de mission formation continue + Référente Handicap  
m.ducerf@mspb.com  
tel : 05.57.12.37.39

Benjamin MOREAU, Responsable développement formation continue  
b.moreau@mspb.com  
tel : 05.57.12.40.38

Emeline FOURNIER, Responsable développement projets & partenariats  
e.fournier@mspb.com  
tel : 05.57.12.34.07

Guénolé JAN, Directeur  
g.jan@mspb.com  
tel : 05.57.12.40.40

bagatelle.formation@mspb.com  
05 57 12 40 40  
<https://bagatelle-formationcontinue.catalogueformpro.com>

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques Etude de cas concrets Echanges et analyse de pratiques Quizz en salle Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence. Questions orales ou écrites (QCM). Mises en situation. Formulaires d'évaluation de la formation.
- Rédaction d'une charte de bientraitance, plan d'action d'amélioration, construction d'une boîte à outils.

#### Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes porteuses d'un handicap. Merci de prendre contact avec nous pour l'étude de la faisabilité d'un éventuel aménagement.

Les locaux sont par ailleurs accessibles aux personnes à mobilité réduite.



#### Bagatelle Formation

201 Rue Robespierre - 33400 TALENCE

05 57 12 40 40 - [bagatelle.formation@mspb.com](mailto:bagatelle.formation@mspb.com)

Déclaration d'activité : 75331579833

Numéro de SIRET : 92368388200016

Exonération de TVA en vertu de l'article 261.4-4-a du CGI